

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DE LA LOGISTIQUE
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION



BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 20 JANVIER 2020

P.V. N° 103
Dossier N° 6

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession de matériels informatiques,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- La cession à titre gratuit :
 - ✓ D'une unité centrale avec clavier et souris et d'un ordinateur portable au profit de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Melun ;
 - ✓ D'un ordinateur portable au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers de Lizy-sur-Ourcq.
- La cession contre l'émission d'un titre de recettes à l'attention du Colonel Stéphane MILLOT, des matériels suivants :
 - ✓ 1 Mac Book air 13" CTO + accessoires (N° d'inventaire 56995), pour une valeur de 240 € ;
 - ✓ 1 Ecran Apple Thunderbolt display 27" (N° d'inventaire 56996), pour une valeur de 300 €
 - ✓ 1 iPad Air avec accessoire et garantie en cours (N° d'inventaire 60436), pour une valeur de 328 €.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU-MILLOT